



Section CFDT Ampère Cléon
Syndicat Métaux 76 R.H.E.D

cfdt.cleon@ampere.cars
Site Facebook: Cfdt Renault Cleon

FLASH INFO CFDT SUITE AU CSE DE JANVIER 2026

ACTIVITÉ PRÉVISIONNELLE JUSQU'AU MOIS DE MARS 2026 :

PRÉVISIONS FILIÈRE THERMIQUE

M9 : stable

BV P : stable

Pièces moteur H : stable

PRÉVISIONS FILIÈRE HYBRIDE

5DH : légère augmentation

PEB : légère baisse

PRÉVISIONS FILIÈRE ÉLECTRIQUE

5AX : légère hausse

6AM : stable

6AK : stable

Force est de constater que La « **stabilité** » caractérise l'année 2025 et visiblement l'année 2026 à venir ! Une stabilité permanente qui ne saurait cacher l'absence d'augmentation des volumes sur nos activités électriques phares !

Une année 2025 marquée par le repli global de nos productions et de nos effectifs par rapport à l'année 2024 !

- ⇒ **Moins 90 travailleurs sur l'année 2025 !**
- ⇒ **Moins 114364 Moteurs et Boîtes en 2025 !**

PARTENARIAT FORD & RENAULT GROUPE ...

Pour rappel, Ford avait annoncé officiellement son intention de confier à Ampère l'assemblage de deux nouveaux véhicules électriques légers d'ici 2028. Cette décision stratégique devrait, a priori, concerner directement les sites du Mans, de Cléon et d'Electricity.

A ce stade, nous ignorons si le démembrement de la filiale Ampère aura des conséquences sur ce partenariat. Néanmoins, notre Direction locale nous confirme d'ores et déjà que Cléon n'a toujours pas de confirmation d'affectations de moteurs électriques...

CONGÉS D'ÉTÉ & PONTS 2026

L'usine sera fermée en semaines 32, 33 et 34, sauf dérogation sectorielle, soit du 03 août au 23 août 2026.

Deux journées de CTE ont été planifiées : vendredi 2 janvier pour rappel et vendredi 15 mai 2026.

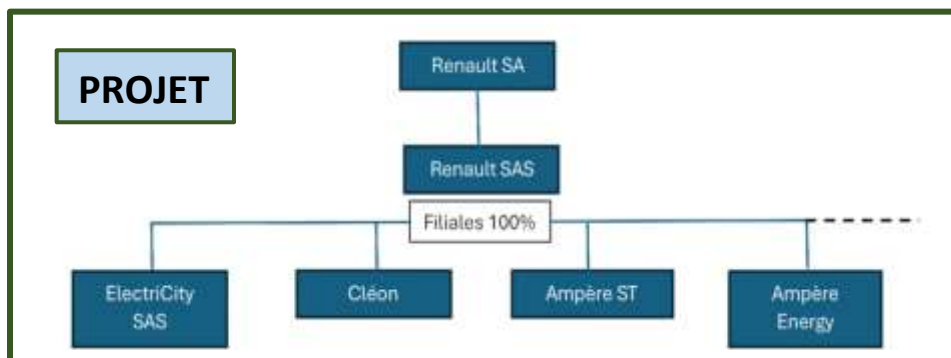
« RENAULT GROUP » VA PRODUIRE DES DRONES MILITAIRES ...

La Cfdt a interpellé la Direction sur ce partenariat avec la Direction Générale de l'Armement et a demandé pourquoi les Élus CSE du Mans ont été officiellement informés sur ce projet de production de drones militaires, contrairement aux Élus CSE de Cléon ?! A cela la Direction a pris la peine de nous répondre en précisant que l'implication de Cléon n'était toujours pas officielle !

Quoi qu'il en soit, la Presse nous informe davantage :

« Renault Group s'associe à l'entreprise Turgis Gaillard pour créer une société commune baptisée Chorus. Ce projet, mené sous l'égide de la Direction générale de l'armement (DGA), vise à développer une filière française de drones. L'opération concerne la production en série de munitions téléopérées à longue portée (drones militaires). La fabrication sera répartie entre l'usine de Cléon (Seine-Maritime), qui fournira les moteurs diesel M9, et le site du Mans (Sarthe), spécialisé dans les châssis. Les partenaires visent une cadence de production de 600 exemplaires par mois. Un contrat initial de 35 millions d'euros est évoqué pour ce projet, qui doit encore faire ses preuves sur une période de six mois. Turgis Gaillard apporte son expertise aéronautique tandis que Renault doit permettre de tirer les coûts de production vers le bas. »

DÉMEMBREMENT D'AMPERE : CLÉON RESTE UNE FILIALE ...



Le 21 janvier, La Direction du Groupe Renault a présenté les contours du projet « **Ampère 2.0** ».

L'objectif affiché est de simplifier L'organisation en transformant les établissements actuels en filiales autonomes, détenues à 100 % par Renault SAS.

Une simplification voire un rétropédalage sur la stratégie Ampère ! L'échec de la cotation en bourse en serait la cause racine...

D'après notre Direction Locale, les conséquences sociales de cette réorganisation des périmètres juridiques seraient nulles pour les travailleurs de Cléon : Pas d'impacts sur les effectifs, sur les contrats de travail et les droits sociaux...

Quoi qu'il en soit, ce statut permanent de filiale n'est pas de nature à rassurer les travailleurs cléonnais en termes de perspectives industrielles et professionnelles ! Une réintégration pure et simple dans la Maison Mère Renault SAS aurait été un projet beaucoup plus lisible et protecteur pour les travailleurs cléonnais !